

Cahier des charges – Finale Coupe Ange Lemée – le 07 juin 2026 District de Football des Côtes d'Armor – Saison 2025/2026

Le 07 juin 2026 seront organisées les finales suivantes :

- Coupe Ange Lemée
- Challenge du District
- 3 finales Jeunes dont une Féminine.

❖ STADE – INFRASTRUCTURES

Le club support et la commune mettent gratuitement les installations à disposition.

Terrains:

• 2 terrains en herbe (avec zones techniques bien délimitées).

Vestiaires:

Joueurs: 6 vestiaires

• Arbitres : 3 vestiaires

Parkings:

- Un emplacement pour les cars ou les voitures des équipes finalistes.
- Un parking réservé pour les officiels et invités.
- Un parking spectateurs.

Divers:

- Un espace délimité dans les tribunes ou un podium avec sonorisation pour la remise des trophées.
- Un espace délimité dans les tribunes pour l'accueil des invités. (30)

GESTION DES EQUIPES FINALISTES ET DU CORPS ARBITRAL

Le club support met à disposition un officier de liaison par équipe.

Son rôle:

- Accueil de son équipe à l'entrée du stade.
- Guider son équipe à son vestiaire.
- Mise à disposition dans le vestiaire de bouteilles d'eau (minimum 2 packs de bouteilles de 1.5 litre).
- Donner les tickets boisson au responsable de l'équipe (18 tickets boisson par équipes)

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR



- Veiller au respect des horaires.
- Nettoyage des vestiaires au départ de l'équipe.

Le club support met à disposition un officier de liaison pour le corps arbitral.

Son rôle:

- Accueil des arbitres à l'entrée du stade.
- Guider les arbitres à leur vestiaire.
- Mise à disposition dans le vestiaire de bouteilles d'eau.
- Donner les tickets boisson aux arbitres. (1 ticket boisson par arbitre)
- Nettoyage des vestiaires au départ des arbitres.

DELEGUES

Le District désigne 1 délégué par rencontre.

Son rôle :

- Gestion des 3 ballons.
- Gestion de la feuille de match.
- Timing des rencontres.

Le District désigne également 1 délégué pour le corps arbitral.

RESTAURATION

Le club support met en place des buvettes/restauration rapide (recette conservée par le club).

Le club support s'engage à respecter les règles de sécurité liées à la mise en place de ces installations temporaires (solidité, incendie...).

Le club support prévoit des tickets pour le midi à faire valoir sur les stands gérés par leurs bénévoles à hauteur d'environ 8€ pour se restaurer et de 2 tickets boissons. Ces frais sont à la charge du District. Le nombre de personnes concernées sera communiqué au club support une semaine avant la manifestation.

Le club support ou la municipalité offrira un verre de convivialité à l'issue des finales.



❖ INVITATIONS

- Pour les équipes finalistes : 20 invitations pour joueurs et staffs à récupérer au guichet, à l'arrivée de l'équipe au stade (par le biais de l'officier de liaison).
- Arbitres: 2 invitations.
- Délégués : 1 invitation.
- Invités officiels.
- Invités du District.

❖ BILLETTERIE

Les billets d'entrée sont fournis par le District

Le prix d'entrée sera validé par le Comité de Direction en janvier de chaque année.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les souches des billets vendus et les tickets invendus seront remis aux représentants du District avec la feuille de recettes.

Calcul recette nette:

Recette brute

Moins les frais d'arbitrage (35€ par arbitre)

Moins les frais de déplacement des équipes de Jeunes et autres équipes finalistes Seniors (100 € par équipe)

Total: recette nette

La recette nette sera partagée comme suit :

- 15% à chaque club finaliste de la Coupe Ange Lemée (2 x 15%)
- 25% au club organisateur
- 45% au District

DOTATIONS

Equipements:

Les équipements (maillots, shorts, chaussettes) sont fournis par le District.

Les équipes ont obligation de porter les équipements remis.

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr
Actualisé au 12/08/2025



Les arbitres sont également attributaires d'un équipement. (Maillot, short, chaussettes)

Récompenses :

Les trophées sont fournis par le District et remis après chaque finale.

Chaque équipe finaliste se verra remettre des dotations.



3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr
Actualisé au 12/08/2025